

La commune de Favières et la Maison de l'Environnement de Seine et Marne protègent la biodiversité de façon exemplaire.

Au-delà du simple plaisir procuré par l'observation d'un papillon bariolé, les services rendus par la biodiversité sont innombrables. On peut mesurer leur valeur économique dans les domaines suivants :

- alimentation directe (chasse, pêche, cueillette),
- agriculture (ensemble des variétés fruitières et légumières, importance de la pollinisation pas les abeilles et autres insectes, fertilisation du sol par sa propre faune, etc.),
- tourisme (qualité du paysage, parcs naturels, etc.) et patrimoine naturel,
- matières premières (bois, osier, cuir, fourrures, caoutchouc, huiles, etc.),
- dépollution naturelle (marais plus efficaces que des stations d'épuration) et écrêtement des crues, zones humides et végétation en tant que freins à l'érosion et aux inondations, etc.,
- pharmacologie : les médicaments proviennent en majorité du monde sauvage (plantes, bactéries, etc.).

Or, la biodiversité est gravement menacée. Concrètement, cela signifie par exemple qu'en Europe sont menacés d'extinction (sources : Union européenne, 2004) :

- 42 % des mammifères,
- 15 % des oiseaux,
- 45 % des papillons,
- 30 % des amphibiens,
- 45 % des reptiles,
- 52 % des poissons d'eau douce.

Ces chiffres peuvent paraître effrayants voire décourageants. Et pourtant, nous disposons de moyens d'agir efficacement pour enrayer ce phénomène. Concrètement et à notre échelle, nous pouvons tous faire quelque chose sans pour autant nous compliquer la vie. Bien au contraire.

Alors comment faire ? Il faut changer nos pratiques d'entretien des espaces verts, de jardinage.

Depuis la 2^{ème} guerre mondiale environ, un entretien intensif des espaces verts a été appliqué de façon quasi systématique. Il répond à des exigences d'ordre surtout esthétique, un peu comme une mode et, à tort, d'ordre hygiéniste. Du coup, au lieu d'employer les termes « couper » ou « tondre », on a tendance à utiliser le mot « nettoyer ». Alors que toute plante qui pousse purifie son sol. Un trottoir même bien balayé est assurément plus sale qu'un coin d'herbes sauvages.

Bien souvent, cette gestion est en outre coûteuse, polluante, gourmande en temps et fastidieuse. Et toujours anti-écologique, néfaste à la biodiversité.

En gros, il faut imaginer pour caricaturer : des pelouses tondues à ras régulièrement, des haies composées d'une seule espèce non locale (ex : thuya ou laurier) et éventuellement quelques massifs d'arbustes et fleurs exotiques ou de variétés horticoles.

Ce type de jardin est tout sauf naturel. Il est contre-nature. Et pour aller contre la Nature, il faut s'acharner et appliquer des soins intensifs: produits chimiques, engrais, arrosage, taille, coupe, tonte et retonte et recoupe et retaille...

Il serait tellement plus simple d'accompagner la Nature plutôt que de lutter contre !

Eh bien, justement, la commune de Favières a décidé de montrer l'exemple. Elle a établi un partenariat avec la Maison de l'Environnement de Seine et Marne. Cette dernière accompagne la commune sous forme de conseil et d'appui techniques, de sensibilisation, de formation, de sorties Nature.

La commune va ainsi appliquer sur certains espaces verts de son territoire une gestion basée sur des principes de bon sens pour protéger la Nature et la biodiversité:

- privilégier des espèces locales lors de plantations ou semis,
- tondre moins souvent certaines zones,
- tolérer les espèces locales spontanées,
- réduire fortement ou stopper l'utilisation des produits phytosanitaires (action en cours avec l'association AQUI'Brie),
- continuer à appliquer des considérations esthétiques et paysagères.

Concrètement, vous allez découvrir sur la commune des parcelles de type « jachère fleurie » semées à partir de graines de fleurs locales sauvages choisies. Une véritable aubaine pour les abeilles qui vont pouvoir butiner des fleurs saines d'espèces qu'elles exploitent depuis des siècles et des siècles. Autant dire que ces butineuses sont particulièrement adaptées à ces plantes.

Vous allez voir aussi apparaître des zones traitées en fauche tardive: il s'agit de réaliser une seule coupe annuelle en automne. Les plantes ont ainsi le temps de boucler leur cycle de vie complet : c'est à dire produire et disséminer des graines. Du coup, les insectes (puis les mammifères et oiseaux qui les mangent) sont efficacement avantagés : les chenilles les grignotent et se transforment en papillons qui butinent (en compagnie des abeilles) et pondent, etc.

En laissant pousser ces plantes sauvages, les chaînes alimentaires qui constituent notre patrimoine naturel se reconstruisent, riches et diversifiées.

Evidemment, cela peut surprendre ! Nous ne sommes pas encore habitués à ce type de gestion où la Nature reprend quelque peu ses droits au sein même du territoire urbain. Mais ces espaces vont acquérir beaucoup plus de sens et de richesse que s'ils avaient été tondus toutes les semaines.

En effet, les sites en question seront aménagés de sentiers qui permettront aux promeneurs de s'immerger au cœur de cette Nature retrouvée. Les écoliers de la commune mais aussi les habitants bénéficieront de sorties Nature réalisées sur ces sites pour découvrir en partenariat avec la Maison de l'Environnement les richesses naturalistes qu'ils hébergent.

Ce patrimoine naturel injustement méconnu a droit à la même considération que le patrimoine architectural ou culturel. Il constitue l'essence même de notre terroir au même titre que les variétés fruitières et légumières locales, les fromages mais aussi les vieilles pierres, les langues locales, etc.

En portant un regard nouveau, sur la faune et la flore sauvage, nous arriverons à côtoyer ces espèces que nous avons parfois qualifiées de mauvaises herbes, sur les espaces publics ou dans nos jardins. Outre leur beauté (marguerite, coquelicot, papillons, oiseaux, etc.), elles renferment peut-être le médicament qui nous soignera dans quelques années.